

COMITÉS TECHNIQUES DES DIRM

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
6 DÉCEMBRE 2018

**SE BATTRE
POUR VOUS,
C'EST DANS
NOTRE NATURE.**



**PAR CORRESPONDANCE : DÈS RÉCEPTION
DU MATÉRIEL DE VOTE
À L'URNE : LE 6 DÉCEMBRE 2018**

VOTEZ



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Enseignement Maritime

2014-2018 : le bilan du SNETAP-FSU

Depuis 2014, date des dernières élections professionnelles, le SNETAP-FSU a porté sans relâche les demandes des personnels des LPM et a défendu âprement leurs intérêts et leur mission de service public en obtenant :

- **deux nouvelles implantations de BTS maritimes PGEM**, qui manquaient cruellement à la façade atlantique, dans les lycées maritimes de La Rochelle et du Guilvinec. Le SNETAP-FSU a travaillé dès début 2005 à la mise en place des nouveaux BTS MASEN et PGEM.
- **Une inflexion des décisions de la DAM**, lors des réunions sur la rénovation des Bac Pro, afin de transformer la seconde généraliste envisagée en une 2^{nde} professionnalisante par le biais d'options. Le risque de la filière polyvalente (pont et machine) a été évité.
- **La création de postes de directeurs adjoints** dans tous les lycées maritimes (revendication que nous portons depuis 2007 !).
- **La limitation pour les chefs d'établissements du nombre d'années passées dans un poste** afin de favoriser le renouvellement et la dynamique des lycées.
- **Des relations franches et constructives avec la DIRM NAMO**, pilote dans la gestion des LPM du fait de ses 5 lycées. Elle a pris la mesure de sa mission auprès de l'enseignement maritime et agit aujourd'hui en réelle autorité académique afin de remédier aux dysfonctionnements. Les élus SNETAP-FSU ont travaillé en concertation dans les sections pour **faire remonter les questions et les revendications** auprès de la DIRM NAMO et de la DAM. Nous devons obtenir maintenant que les 3 autres DIRM exercent pleinement leur autorité académique.
- **Un véritable dialogue sur la vie scolaire**. Le combat continue pour obtenir une amélioration des conditions de travail des personnels de vie scolaire, une évolution de carrière pour les **ATEE (ex-OEA) par une requalification en catégorie B et l'alignement complet du statut des CPE** sur celui des CPE de l'enseignement agricole.
- **La demande d'ouverture de concours** pour la titularisation d'enseignants professionnels.
- **Que la DAM prenne en compte** nos propositions de simplification des conventions de stages pour les élèves.
- **La mise en place progressive d'infirmières à ½ temps dans les LPM** comme nous le réclamions depuis 15 ans. Mais cette mise en place ne doit pas se faire au détriment de la dotation vie scolaire.

6 décembre 2018

Votez FSU



Affaires Maritimes

Continuer à défendre avec force le droit et la place des agents des DIRM

Les chantiers menés par la Direction des Affaires maritimes dans le cadre des réflexions demandées par le comité Action Publique 2022 menacent à nouveau les DIRM, ses agents et leurs missions, leurs métiers, voire leurs postes : recentrage, guichets uniques, mutualisations, pôle d'expertise, transferts des missions au secteur privé, sur fond de baisses d'effectifs drastiques.

Les suggestions de réorganisation des services qui se mettraient en place dès 2019 sont nombreuses. Quelques exemples :

- **Balisateur centralisé** en région, création de centres de travaux à la place des subdivisions des phares et balises,
- **Fermeture** de centres de stockage Polmar,
- **Création d'un service unique** qui rassemble les centres de sécurité des navires par DIRM, délégation de missions sécurité des navires aux sociétés de classification du secteur privé,
- **Mutualisation** de certaines fonctions dans les lycées professionnels maritimes, création d'un service central (rectorat unique)
- **Sortie de flotte** de deux vedettes régionales de surveillance,

Pour les services pêche : après le Feamp délégué pour la plus grande partie aux régions, le MAA continue de déléguer au secteur privé la gestion des autorisations de pêche européennes et nationales. Pour les services supports, les préfets ne sont pas en reste. Ils vont avoir la haute main sur les services de l'Etat : organisation, budget, gestion du personnel y compris les mutations et les promotions.

Conscients que ces profondes mutations apportent leur lot d'incertitudes quant à la pérennité de leurs postes et des risques de voir se développer une forme de gestion managériale autoritaire, **les représentant-e-s du SNUITAM-FSU continueront de défendre avec force le droit et la place des agents des DIRM.**

